



Exprimez-vous Défendez-vous

Élections Professionnelles du 13 au 22 mars 2010

Nos missions

Interlocuteurs privilégiés des décisionnaires

Être acteur crédible et influent là où se prennent les décisions qui concernent l'avenir : du secteur professionnel, des emplois, de la formation, de la qualité de vie au travail. D'abord, être présent et négocier.

Régulateurs des rapports sociaux

Dans un monde en évolution rapide être un « creuset d'ingénierie sociale » ; échapper aux polémiques stériles issues du siècle passé. Seule une approche novatrice assure aujourd'hui une défense efficace pour des résultats concrets.

Organisateurs des rythmes de vie

Innover sur les questions de fond que sont : le temps de travail, les rythmes décalés, le travail à distance, le renouvellement des compétences, le stress... La FIECI-CFE-CGC représente les cadres et l'encadrement qui construisent l'avenir et l'efficacité de notre branche professionnelle. A nous de faire émerger de nouveaux équilibres de vie.

Fédérateurs des générations

Par notre pratique quotidienne « en mode projet » comprendre les situations complexes caractérisées par la mobilité, la mixité, l'adaptation continue, la remise en question permanente : actualiser et donner du sens au contrat social.

Nos priorités

1§ Rémunération et pouvoir d'achat

- ☐ Une participation aux bénéfices loyalement payée et non occultée ou reportée,
- ☐ Une harmonisation des salaires et des avantages (véhicules de fonction, carte carburant...) par le haut en réduisant les disparités qui ne s'expliquent que par le contexte historique des rachats,
- ☐ Des augmentations de salaires bénéficiant également à toutes les populations,
- ☐ Les objectifs et quotas commerciaux définis de manière transparente et équitable en tenant compte de la réalité du marché et du territoire attribué ; arrêt des UPLIFTS,
- ☐ Une partie du bonus discrétionnaire intégrée dans la partie fixe du salaire.

2§ Equité et déroulements de carrières

- ☐ Des progrès dans l'égalité homme/femme dans les salaires et les déroulements de carrières ; création d'une commission paritaire chargée d'intervenir sur les dossiers éventuels de discrimination,
- ☐ Classifications : une clarification des jobs et des changements de « grades »,
- ☐ Mise en place d'une véritable filière seniors comprenant des dispositifs d'évolution, de formation et de protection et commission paritaire de suivi,
- ☐ Ne pas se contenter de l'« appraisal » ; organisation d'un véritable rendez-vous annuel approfondi s'inscrivant dans une véritable Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

3§ Qualité de la vie au travail

- ☐ Epanouissement au travail : création d'une commission dédiée à la lutte contre les causes du stress. L'ouverture de négociations sur le temps et les rythmes de travail et l'amélioration de la prévoyance et de la mutuelle.
- ☐ Élus, nous voulons négocier des garanties et des avancées, en allant au delà du simple respect de droit du travail et de la convention collective, améliorer le budget des activités sociales et culturelles du CE, et ferons appliquer la charte éthique.

La croissance externe ne doit pas être un prétexte au nivellement social.